La diversification, la différenciation, l'interdisciplinarité en et à partir des arts plastiques

# L'interdisciplinarité : un « familier » dans l'enseignement des arts plastiques

Cette ressource aborde l'interdisciplinarité à l'actualité des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) sous deux angles complémentaires : celui de sa déjà presque longue histoire dans l'institution scolaire, celui de la constitution même de l'enseignement des arts plastiques.

Il convient en effet de se rappeler que les arts plastiques sont une discipline scolaire dont le champ de référence porte sur différents domaines et pratiques artistiques : ceux où se pensent et s'interrogent les formes, travaillant les problématiques de la plasticité en art. Les croisant, ils en conduisent dans l'École une approche transversale. Si les arts plastiques ne visent pas à s'étendre à l'infini ou à ne vivre que dans l'interdisciplinarité scolaire, pour autant ils se sont bien constitués dans une compréhension quasi interdisciplinaire des domaines qui les fondent. L'interdisciplinarité comme la transversalité sont un familier des arts plastiques, intrinsèquement.

## Extraits des textes institutionnels

« Une nouvelle pratique pédagogique pour que les élèves s'approprient mieux les connaissances : les enseignements pratiques interdisciplinaires

À compter de la rentrée 2016, pour mieux s'approprier des savoirs abstraits, les élèves bénéficieront d'enseignements pratiques interdisciplinaires. Ils permettront aux élèves de comprendre le sens de leurs apprentissages en les croisant, en les contextualisant et en les utilisant pour réaliser des projets collectifs concrets.

Ces projets s'inscriront dans l'un des huit nouveaux thèmes de travail correspondant aux enjeux du monde actuel : développement durable ; sciences et société ; corps, santé et sécurité ; information, communication, citoyenneté ; culture et création artistiques ; monde économique et professionnel ; langues et cultures de l'Antiquité ; langues et cultures régionales et étrangères.

Ces temps de travail sont des moments privilégiés pour mettre en œuvre de nouvelles façons d'apprendre et de travailler pour les élèves. Ils développeront l'expression orale, l'esprit créatif et la participation.

Les projets sont pris en charge par les enseignants de toutes les matières qu'ils sollicitent. Ils définissent en équipe les contenus des cours.

Ils concernent les élèves du cycle 4 : 5e, 4e, 3e. Ils travailleront sur au moins deux thèmes chaque année.

Les nouveaux thèmes de travail sont inscrits dans les programmes. Les projets sont évalués et inclus dans les compétences du diplôme national du brevet. [...] »<sup>1</sup>

### « Article 3:

- Les contenus des enseignements complémentaires sont établis en fonction des objectifs de connaissances et de compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des programmes des cycles concernés. Toutes les disciplines d'enseignement contribuent aux enseignements complémentaires.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dossier de présentation, *Collège, mieux apprendre pour réussir,* mis en ligne sur le site du ministère de l'Éducation nationale : http://www.education.gouv.fr/cid86831/college-mieux-apprendre-pour-mieux-reussir.html

- Les enseignements complémentaires prennent la forme de temps d'accompagnement personnalisé et d'enseignements pratiques interdisciplinaires : a) L'accompagnement personnalisé s'adresse à tous les élèves selon leurs besoins ; il est destiné à soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle ; b) Les enseignements pratiques interdisciplinaires permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective. »<sup>2</sup>

#### Sommaire

- Introduction
- Un rappel : l'interdisciplinarité est une idée et une forme scolaire de quasi lointaine histoire
- L'interdisciplinarité : un « familier » dans l'enseignement des arts plastiques

#### Introduction

La mise en place des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) suppose, dans des proportions variables, une pratique de l'interdisciplinarité pour chaque enseignant. Au moment où cette ressource est rédigée<sup>3</sup>, nombre de professeurs de toutes les disciplines sont encore inquiets. Il en va des craintes pour les identités professionnelles (dans le second degré français on est et on se présente avant tout comme professeur spécialiste d'une discipline). Des ressentis s'expriment sur une possible réduction du périmètre des disciplines au profit d'éducations diverses ou de modalités d'apprentissage hors du domaine même des enseignements. Au regard de la tradition scolaire, il est assez fréquent de percevoir des allusions à ce qui serait un renversement des échelles de valeur entre les « savoirs académiques » et des « activités éducatives » (ce qui pourrait revenir à renforcer des oppositions entre le « principal » [les disciplines] et des « suppléments » [les éducations, les dispositifs...]). D'ailleurs, si l'on y prend garde, à systématiquement cliver du « fondamental » et de « l'accessoire », on conforte des hiérarchies à la vie dure entre les disciplines elles-mêmes<sup>4</sup>.

En considération de tout ce qu'indique ou sous-entend un programme, et du temps dont chacun pense disposer pour faire apprendre (transmission), devoir entrer en interdisciplinarité ce peut-être aussi se convaincre que l'on va y perdre non seulement du temps, mais aussi de la maîtrise des choses (ses savoirs de référence comme ses convictions). Dans le jeu complexe des arguments pour et contre les EPI, les programmes peuvent ainsi être un refuge pour ne pas faire (prioritaires et porteurs de l'enseignement dit « sérieux » ou trop denses et ayant trop de contenus pour se divertir dans des apprentissages en-dehors).

Pourtant, les EPI sont définis comme s'inscrivant précisément au départ des programmes des disciplines. Ils se pourraient alors qu'ils en soient, si le désir et l'invention pédagogiques sont au rendez-vous, de possibles et fructueux prolongements dans des situations différentes, dans la conjonction de connaissances diverses au service de l'étude de questions, l'acquisition de savoirs, l'exercice de compétences.

### Un rappel : l'interdisciplinarité est une idée et une forme scolaire de quasi lointaine histoire

On apprenait, il y a quelque temps, le décès de Louis Legrand<sup>5</sup>. La presse et divers sites spécialisés en éducation en ligne, également des blogs d'enseignants, ne manquaient pas d'établir des liens, parfois une filiation, entre le modèle de la réforme de la scolarité obligatoire et l'ambition réformatrice de Louis Legrand. À certains égards, les dispositifs de la présente réforme font écho au projet de 1982<sup>6</sup>, combattu et rejeté en son temps.

<sup>4</sup> Les arts plastiques - dont les professeurs ne sont pas eux-mêmes exempts d'inquiétude vis-à-vis des EPI – s'ils sont bien une discipline dans l'enseignement scolaire se sentent souvent poussés vers un « abîme » des activités éducatives (dites d'occupation), aux confins des suppléments d'âmes de l'École (un « luxe » culturel) au même titre que tout ce que l'on ne considère pas comme étant véritablement aux fondations d'une formation commune et des apprentissages scolaires.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Janvier 2016.

 $<sup>^{5}</sup>$  Louis Legrand, 12 mars 1921 - † 20 octobre 2015.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Réforme Legrand « Pour un collège démocratique : rapport au ministre de l'Éducation nationale ". (source : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/college-unique/reformes.shtml) : « 1982 : « la rénovation du collège unique. En décembre 1982, Louis

Le projet de Louis Legrand était en son temps accueilli comme une nouvelle grande réforme. Il proposait :

- D'aménager dans les classes de 6e et 5e des temps de travail en groupe d'élèves de niveau hétérogène et des temps en groupes de même niveau ;
- D'adapter les programmes nationaux à la diversité des publics et des situations locales ;
- De favoriser les activités d'expression et de production technique ;
- De renforcer les liens entre l'élémentaire et le secondaire pour faciliter le passage en 6e ;
- De favoriser l'autonomie des établissements pour prendre en compte la diversité des situations locales et transformer la vie des collèges en donnant des pouvoirs et des responsabilités aux partenaires ;
- De mettre en place un tutorat destiné à aider les élèves dans leur travail et leur vie scolaire ;
- De transformer les fonctions et les services des enseignants qui effectueraient 16 heures d'enseignement + 3 heures de concertation en équipe pédagogique et 3 heures de tutorat.

L'accent était mis sur l'importance du travail en équipe pédagogique et pluridisciplinaire, l'élaboration de projets éducatifs.

### L'interdisciplinarité : un « familier » dans l'enseignement des arts plastiques

L'interdisciplinarité est familière aux enseignements artistiques, donc aux arts plastiques.

# Des engagements soutenus et de nombreux dialogues de longue date avec d'autres disciplines, d'autres domaines artistiques, d'autres professionnels, notamment en matière d'action culturelle et d'éducation artistique

Pour les enseignements artistiques en général, l'interdisciplinarité dans sa compréhension globale dans l'offre éducative et pédagogique de l'École n'est finalement pas une inconnue. La majorité des professeurs spécialisés d'arts plastiques l'a pratiquée dans divers dispositifs, notamment en action culturelle<sup>7</sup>.

Plus récemment, ils ont éprouvé les usages, les gains, les limites (parfois les obstacles) de la pluridisciplinarité dans la situation créée par l'enseignement d'histoire des arts<sup>8</sup> que, très souvent, ils ont été conduits à piloter (coordination de l'action de leurs collègues).

Action culturelle, initiatives pédagogiques liant « naturellement » arts plastiques à d'autres disciplines existent bien de longues dates<sup>9</sup>. Ces partages professionnels, ces métissages entre domaines, ces interactions entre disciplines sont bien souvent soutenus par les affinités entre des professeurs. Ils sont aussi portés par la nécessité scolaire. Le goût de l'innovation ou l'envie « d'embarquer » les autres dans les aventures de la sensibilité que portent les arts les sous-tend tout autant.

# La transversalité fondée sur une approche interdisciplinaire des ses domaines artistiques constitutifs est également intrinsèque à la discipline pensée en tant que « champ » : celui des arts plastiques

À l'ère des EPI, il convient de se rappeler que le concept même d'enseignement des arts plastiques est pour partie le produit d'un processus de croisements et d'approches transversales de ses domaines de référence.

Legrand, ancien directeur de l'Institut national de la recherche pédagogique remet au ministre de l'Éducation Alain Savary son rapport intitulé « Pour un collège démocratique ». Face à l'insatisfaction générale concernant le fonctionnement du collège, il recherche les voies nouvelles d'une réelle démocratisation pour lutter contre les échecs scolaires et répondre aux nouvelles exigences sociales d'élévation du niveau de culture et de qualification professionnelle de la Nation. L

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> La liste serait longue des engagements en la matière depuis le milieu des années 1980 : ateliers de pratique artistique dans divers domaines, classes à PAC, résidences d'artistes, accueil d'œuvres d'art, galeries d'établissement, actions tournées vers l'architecture, l'image animée, encouragement aux pratiques de la vidéo de création, contribution aux dispositifs d'éducation au patrimoine, au cinéma...

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> C'est bien sous l'angle de la pluridisciplinarité que se définit l'histoire des arts : « L'enseignement de l'histoire des arts est obligatoire pour tous les élèves de l'École primaire, du Collège et du Lycée (voies générale, technologique et professionnelle). C'est un enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversale des œuvres d'art. », Arrêté d'organisation de l'enseignement d'histoire des arts, Encart - Bulletin officiel n° 32 du 28 août 2008. (Dispositions générales, définitions, p. 3).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> En contrepoint, les malentendus aussi sont permanents : les professeurs d'arts plastiques savent tous la gêne ou l'agacement qu'il y a à devoir répondre régulièrement aux sollicitations de collègues qui n'envisagent une collaboration que sous l'angle d'une illustration (au sens littéral) de leur propre enseignement. Ils parlent souvent entre eux de l'instrumentalisation de la discipline, de sa mise au service.

« Les Arts plastiques sont le fil conducteur qui donne les structures et le recul nécessaires à l'apprentissage artistique en ce sens qu'ils permettent l'étude du fait artistique, quels que soient les matériaux, les supports, les médias... L'enseignement des Arts plastiques se situe dans la transversalité par rapport aux différents domaines, et non dans leur cloisonnement. »<sup>10</sup>

Il s'agit bien d'une approche globale et articulée de divers domaines artistiques dans le champ de l'art, de disciplines enseignés dans celui des formations artistiques spécialisées, longtemps conçus isolément (pour certains hiérarchisés entre eux, quelques-uns ayant parfois longtemps été déconsidérés ou minorés comme art) et au-delà des domaines issus du découpage traditionnel des enseignements des beaux-arts (dessin, peinture, sculpture).

Sur ce point, la définition extraite des programmes d'arts plastiques de 1996-98 demeure d'une vivifiante actualité : « L'enseignement des arts plastiques couvre l'ensemble des domaines artistiques où se constituent et se mettent en question les formes. Peinture, sculpture, dessin, architecture, photographie, ainsi que les nouveaux modes de production des images et les nouvelles attitudes artistiques, relèvent aujourd'hui du travail des arts plastiques dont le souci est de prendre en compte la pluralité des démarches et la diversité des œuvres. »<sup>11</sup>

#### Sur le concept même d'arts plastiques :

La notion d'arts plastiques ne naît pas avec l'émergence des arts plastiques comme discipline d'enseignement scolaire dans l'École française.

Nous renvoyons ici à l'ouvrage de Dominique Chateau, Arts plastiques : archéologie d'une notion : « L'idée de « plastique » avait dans l'Antiquité le sens général de modelage. Puis, la plastique désigna l'art des matières malléables. Il nous en reste quelque chose avec les « matières plastiques ». Ce n'est qu'au début du XVIIe siècle que la notion acquit un sens esthétique plus général. « Arts plastiques » devint alors progressivement l'étiquette d'une classe d'arts, incluant peinture et sculpture. Proliférant ensuite au rythme des avant-gardes, ballottée entre révolution et retour à l'ordre, elle éclata ensuite en de multiples sens jusqu'à la Seconde Guerre mondiale » 12

Ainsi, en arts plastiques comme dans l'histoire de nombreux enseignements, un travail, une approche (croisement de domaines, élargissement du champ de référence, transversalité des questions) ou une définition (redéfinition, repositionnement, changement de paradigme) peut aboutir à la formation d'une nouvelle discipline ou à sa transformation en profondeur. L'émergence de l'enseignement des « arts plastiques » en 1972 devait avoir des conséquences considérables sur sa conception scolaire, la formation dans le supérieur et les pédagogies.

### Pour rappel de l'histoire institutionnelle de l'enseignement des arts plastiques :

L'appellation scolaire et programmatique de « dessin et arts plastiques » se formait dans l'École en 1963<sup>13</sup>, exprimant déjà un élargissement de la conception devenue étroite du cours de « dessin », enseignement institué dans l'obligation scolaire en 1880.

Toutefois, le premier C.A.P.E.S.-J en arts plastiques n'était pas créé avant 1972. Il marquait et entérinait le passage du dessin aux arts plastiques, donc d'une discipline scolaire resserrée sur une unique « discipline » artistique à un ensemble de domaines constitutifs du champ de référence d'une nouvelle discipline scolaire. Ce mouvement était en cohérence avec l'évolution des pratiques artistiques et des questions en travail dans le champ de l'art.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Propos de Magali Chanteux, IA-IPR d'arts plastiques (honoraire), in *Repère bibliographiques*, Perspectives documentaires en sciences de l'éducation n°14 : L'enseignement des arts plastiques. Évolution des pratiques et de la recherche, Mathilde Bouthors, 1988.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux programmes de la classe de 6°des collèges et Arrêté du 26 décembre 1996 relatif aux classes de 5°, 4°et 3°.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Dominique Chateau, *Arts plastiques : archéologie d'une notion*, Édits. Jacqueline Chambon, Nîmes, 1999. Extrait de la quatrième de couverture.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Le programme de 1963 fait toutefois mention de la discipline « Dessin » lui assortissant dans ses instructions la portée de « Dessin et arts plastiques ».

Une formation parallèle à celle à la classe préparatoire supérieure à l'enseignement du dessin du Lycée Claude Bernard avait été créée en 1968 à l'Institut d'Art et d'Archéologie de Paris. Rapidement un cursus universitaire était élaboré, calqué sur les études littéraires (D.U.E.L. puis D.E.U.G. option art en premier cycle, licence et maîtrise en deuxième cycle). Un département art était fondé en janvier 1969 à la nouvelle université de Vincennes. L'UER d'arts plastiques ouvrait à l'université de Paris 1 en novembre 1969.

En 1976 était créée une agrégation externe d'arts plastiques<sup>14</sup>, formant ainsi le circuit complet de la légitimité des disciplines scolaires et de ses liens à la formation universitaire dans l'enseignement français.

Le décloisonnement et l'élargissement des domaines, des langages, des pratiques et des démarches des arts plastiques, en eux-mêmes, n'a pas été sans douleur. Il interrogeait en profondeur, chez les professeurs alors en fonction (issus de formations parfois très hétérogènes), les notions d'art, d'œuvre, d'enseignement artistique. Un champ se définissant (les arts plastiques) et s'élargissant (intégration de nouveaux domaines et langages, possibilité des métissages, ouverture sur de nouvelles attitudes artistiques...), les savoirs savants et professionnels attendus des professeurs se diversifiaient et s'augmentaient, les définitions et les buts pouvaient sembler devenir plus complexes.

Si, aujourd'hui l'on pense en concept d'arts plastiques dans l'École française, c'est aussi parce que l'on a progressivement pris la mesure que, par exemple, le dessin n'était plus la clé de voûte unique et universellement opérante des objectifs d'une formation artistique scolaire diversifiée et équilibrée, à même d'outiller les élèves d'une perception des faits artistiques dans leur complexité.

Les concepts et les pratiques artistiques ayant évolué, les objectifs de la formation générale tout autant, les arts plastiques sont aussi le résultat d'une transformation. Ils sont en eux-mêmes un champ de transformation : transformation de soi, transformation de ses représentations sur l'idée d'art, transformation de son environnement par les arts...

<sup>14</sup> Sur ces divers aspects, lire, Marie-Jeanne Rondeau-Four et Martine Colboc-Terville, *Du dessin aux arts plastiques Repères historiques et évolution jusqu'en 1996*.

Inspection générale de l'Éducation nationale : Accompagnements des programmes d'arts plastiques au cycle 4 / L'interdisciplinarité : un « familier » dans l'enseignement des arts plastiques